

George V

Tarifs au 15/04/2026

HORAIRES

		
15 min	1,40 €	0,45 €
1h	5,50 €	1,90 €
3h	16,50 €	5,70 €
heure supp.	5,50 €	1,90 €
De 9h à 24h	49,50 €	17,10 €
Indemnité forfaitaire ⁽¹⁾	49,50 €	17,10 €

FORFAITS⁽²⁾

			
A retirer à l'accueil à votre arrivée			
2 jours ⁽³⁾	79,00 €	27,00 €	39,00 €
3 jours ⁽³⁾	103,00 €	36,00 €	51,00 €
1 semaine ⁽³⁾	168,00 €	58,00 €	84,00 €
1 mois ⁽³⁾	319,00 €	111,00 €	159,00 €

ABONNEMENTS

PLACE LIBRE		 Zone fermée	 Résidents	 3m	 3m Zone fermée	 ⁽³⁾	 ⁽³⁾ Zone fermée
Mensuel	290,00 €	320,00 €	150,00 €	145,00 €	175,00 €	232,00 €	284,00 €
Trimestriel	812,00 €	902,00 €	422,00 €	406,00 €	496,00 €	649,00 €	743,00 €
Annuel	2900,00 €	3260,00 €	1500,00 €	1450,00 €	1810,00 €	2320,00 €	2702,00 €
Annuel ⁽²⁾ prélevé mensuellement	266,00 €	293,00 €	138,00 €	133,00 €	160,00 €	212,00 €	241,00 €

PLACE LIBRE MOTOS

		 Pass 2RM ⁽⁴⁾	 Résidents
Mensuel	102,00 €	90,00 €	52,50 €
Trimestriel	285,00 €	256,00 €	148,00 €
Annuel	1020,00 €	990,00 €	525,00 €
Annuel ⁽²⁾ prélevé mensuellement	94,00 €	-	48,00 €

PLACE RÉSERVÉE

		
Mensuel	363,00 €	145,00 €
Trimestriel	1016,00 €	406,00 €
Annuel	3630,00 €	1450,00 €
Annuel ⁽²⁾ prélevé mensuellement	333,00 €	133,00 €

VÉLO

Mensuel	10,00 €
Trimestriel	25,00 €
Annuel	75,00 €

VÉLO CARGO (HORS RECHARGE ÉLECTRIQUE)

Mensuel	20,00 €
Trimestriel	50,00 €
Annuel	150,00 €

Tarifs TTC au 15/04/2026 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. * Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. ⁽¹⁾ Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. ⁽²⁾ Prix par mois, prélèvement automatique. ⁽³⁾ Hors recharge électrique. Ce tarif évoluera annuellement pour atteindre progressivement le tarif « voiture place libre » applicable : En 2026 = 80% de ce tarif, 2027 = 85 %, 2028 = 90 %, 2029 = 95 % et 2030 = 100 %. ⁽⁴⁾ Voir liste des parcs éligibles sur www.paris.fr